

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Programme RénoRégion : 350 000 \$ pour la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Gracefield, le 14 juin 2021 – La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau désire aviser la population qu'une aide financière de 350 000 \$ est mise à sa disposition dans le cadre du programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec pour l'année 2021-2022. Il s'agit d'une bonification de 134 000 \$ comparativement à la dernière enveloppe.

RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence.

Pour être admissible, le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière, la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible est de 120 000 \$, excluant la valeur du terrain et le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié du programme RénoRégion ou RénoVillage au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

À compter du **14 juin 2021**, les formulaires de demande sont disponibles sur rendez-vous au siège social de la MRC, situé au 7, rue de la Polyvalente à Gracefield et dans certains bureaux municipaux qui sont ouverts au public. Veuillez communiquer avec votre municipalité avant de vous déplacer pour recueillir les formulaires requis.

Rappelons que l'accès aux différentes installations municipales est permis en respectant les consignes sanitaires de la Santé publique, soit avec l'obligation du port du masque. En raison de la situation actuelle, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau invite fortement la population à se procurer les formulaires sur notre site web au www.mrcvg.qc.ca et à transmettre la documentation par courriel à l'adresse info@mrcvg.qc.ca. Il est très important de joindre les documents demandés, car seuls les dossiers complets seront traités.

La date limite pour la réception des demandes est le vendredi **9 juillet 2021**. Toutes les demandes reçues après cette date ne seront pas considérées. <u>Veuillez noter que la MRC entrera en contact</u> seulement avec les propriétaires dont la demande a été retenue.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au 819-463-3241 au poste 221.

-30-

Pour plus d'informations :